Bonjour collègues

Nous vous présentons nos vœux les plus chers pour cette nouvelle année 2013.

Vous trouverez en pièce jointe la **lettre ouverte** que le SNES Martinique a adressée à Vincent PEILLON en décembre 2012 ainsi que l’article paru dans le F-A du 19 décembre 2012 sur la situation des professeurs non titulaires. Cet article est issu de la **conférence de presse** qui s’est tenue au siège du SNES le mercredi 12 décembre. Je félicite d’ailleurs les collègues qui y ont participé : bien que peu nombreux, ils ont su avec dynamisme et engagement retracer un tour d’horizon précis de la situation ô combien difficile dans laquelle se trouvent les enseignants non titulaires. L’article est fidèle aux propos tenus lors de cette conférence.

Nous avons en outre obtenu d’être reçus en **audience** le vendredi 28 décembre 2012 par Serge LETCHIMY au siège du Conseil Régional. Nous y avons traité un nombre assez vaste de sujets parmi lesquels la situation des professeurs non titulaires. Le président de Région s’est montré très réceptif aux points que nous lui avons soumis sur les nombreuses difficultés qu’ils rencontrent. Sur le plan de son action, il s’est notamment engagé à intervenir auprès des services du rectorat afin de réclamer que lui soit fourni un état des lieux précis sur le (non) paiement des professeurs vacataires. Rappelons que le secrétaire général du recteur avait, dans un article paru en décembre 2012, signifié que le nombre de professeurs vacataires payés avec du retard depuis la rentrée était extrêmement marginal !

Ces actions du SNES Martinique du mois de décembre en faveur des collègues non titulaires s’ajoutent à celles entreprises depuis la rentrée avec notamment plusieurs entretiens avec le recteur.

Il est clair qu’elles permettent que le rectorat se rende compte que les professeurs non titulaires ne sont pas seuls face à leurs difficultés. C’est aussi une base pour demander au recteur « des comptes » par rapport aux engagements qu’il avait pris lors des audiences d’octobre et de novembre 2012 (amélioration de la procédure de versement de salaires et de l’accueil entre autres).